

## **DISCOURS DU PRÉSIDENT**

---

### **Session plénière – Examen du Budget Primitif**

Yvré-l'Évêque, jeudi 6 février

---

**Dominique LE MÈNER,**

**Président du Conseil départemental**

### **Seul le Prononcé fait foi**

Mes Chers Collègues,

Cette session budgétaire s'annonce comme à son habitude particulièrement importante pour notre assemblée. Deux journées durant, elle va nous permettre **d'effectuer une revue intégrale de nos dépenses et de nos recettes, ainsi que de débattre des politiques publiques départementales que nous conduisons conformément à notre plan stratégique.**

Avant que commence notre débat, je tiens d'emblée à souligner la qualité du travail accompli et à saluer l'administration départementale, qui s'est mobilisée depuis plusieurs semaines pour rédiger les 27 rapports budgétaires que compte ce budget primitif, sous l'autorité du Directeur général des services.

Je tiens également, mes chers collègues, à saluer votre investissement collectif, qui nous permet aujourd'hui d'aborder sereinement cette année, après avoir reconstitué, par une gestion saine, des marges de manœuvres financières favorables à nos investissements. Car une fois encore, ce budget sera marqué par une augmentation importante de nos investissements – des investissements utiles et conséquents – avec plus de 101 M€ qui y seront consacrés !

Importante, cette séance l'est aussi car **l'année 2020 constituera le dernier exercice budgétaire de notre collectivité avant la réforme de la fiscalité locale voulue par le Gouvernement, en conséquence de la suppression de la taxe d'habitation décidée par le Président de la République.**

Celle-ci aura pour effet, dès l'année prochaine avec la suppression de la dernière part de taxe foncière, de **priver le Département de son dernier levier fiscal.** Elle limitera ainsi nos marges de manœuvre et augmentera la sensibilité de nos recettes à la conjoncture économique.

**Cela nous imposera bien sûr de poursuivre les efforts que nous avons entrepris en termes de gestion et d'anticipation des finances.**

2020 verra également la préparation budgétaire de notre collectivité s'aligner sur l'année calendaire, puisque j'ai demandé à l'administration départementale d'entamer rapidement la préparation du budget 2021 de manière à ce que nous puissions le voter fin décembre prochain.

Mes chers collègues,

Fidèles à nos engagements, 2020 va constituer une **nouvelle étape de notre projet stratégique**. A l'instar des précédents exercices, ce budget recèle une large part de nouveautés et d'améliorations des dispositifs existants.

Ce budget 2020 aujourd'hui est **animé par le même état d'esprit qui nous porte depuis le début de cette mandature** : faire de la Sarthe un Département toujours plus proche des Sarthois, un Département au service des Sarthois et de tous les Territoires, un Département qui fédère les énergies pour construire ensemble l'avenir.

### **1. Un budget placé sous le signe de la confiance et du respect de nos engagements.**

D'emblée, il faut le dire, oui, ce budget est **placé sous le signe de la confiance, et du respect des engagements pris**.

**Nous le faisons malgré la baisse continue des dotations de l'Etat et ses transferts de charges nouvelles**, malgré un contexte économique et social toujours contraint et malgré l'encadrement des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales.

**Pour la 4<sup>ème</sup> fois, cette année nous n'augmenterons pas les impôts locaux et d'ailleurs, nous ne les augmenterons plus** ; puisqu'à compter de l'an prochain, la taxe foncière sera entièrement transférée au bloc communal.

**Nous poursuivrons également la maîtrise de nos charges courantes de fonctionnement. Celles-ci s'inscrivent dans les limites triennales fixées par le Gouvernement par le biais du « pacte financier »**. Nous le faisons grâce à des procédures qui s'inscrivent dans une démarche alliant vigilance, quant à la bonne allocation des ressources, maîtrise de l'endettement et suivi attentif des dépenses de personnel. Cette démarche active permet de générer ainsi d'importantes économies, qui nous permettent de redéployer des crédits en faveur du développement du territoire et en direction de tous les Sarthois.

**Nous parviendrons ainsi à renforcer notre niveau d'épargne brute** qui est passé de 19,6M€ en 2015 à plus de 43,6M€ en 2020. Notre dette restera stable, absorbant désormais l'encours spécifique lié au contrat de partenariat « collèges » et qui était planifié au début de notre mandature.

**Cette discipline nous permettra également de faire progresser nos investissements,** garantissant ainsi le financement de projets structurants dans tout le territoire. En 2020, le montant de ces investissements sera une nouvelle fois à la hausse avec une progression de 1,8% par rapport aux réalisations de l'an dernier.

**Le budget 2020 de notre Département s'élève ainsi à 608,8 millions d'euros, soit une hausse de 9,4 Millions d'euros à périmètre constant.** Il est le produit de l'efficacité d'un modèle de gestion basé sur la rigueur et le pragmatisme.

**Dettes, épargne brute, investissement par habitant : l'ensemble de ces indicateurs se situe désormais à des niveaux plus favorables que les moyennes nationales.** Nous avons respecté notre feuille de route et la situation financière de notre collectivité a ainsi été restaurée au cours de ce mandat.

Alors qu'elle courait le risque de finir sur la corde raide après les effets désastreux de la loi NOTRe, la Sarthe figure désormais parmi les départements qualifiés de « vertueux ».

Ce modèle de gestion nous permettra de faire face à l'avenir, malgré les nombreuses contraintes qui sont liées à des décisions budgétaires ou fiscales prises à l'échelle nationale.

Il nous permet dès à présent de vous présenter **un budget 2020 marqué par plusieurs mots symboliquement forts : le dynamisme, le développement durable, l'imagination et l'innovation.**

D'abord, **le dynamisme**, parce que 2020, dernière année complète de notre mandature, ne sera pas synonyme de ralentissement de nos projets, bien au contraire, mais d'une amplification pour beaucoup d'entre eux.

**Le développement durable** ensuite, car cette notion primordiale et transversale est désormais au cœur de l'ensemble des réflexions, des actions et des réalisations de notre Assemblée.

**L'imagination et l'innovation enfin**, car ce budget verra l'éclosion de nouveaux dispositifs.

Je pense par exemple au lancement expérimental d'un **budget participatif et citoyen d'un montant de 210.000 euros, qui viendra compléter les dotations cantonales associatives déjà existantes** et permettra de financer des projets d'investissement proposés et choisis par les Sarthois **notamment dans le domaine de l'environnement.**

## **2. Un budget assurant la solidarité envers tous les Sarthois et l'équilibre entre les territoires.**

Ce budget 2020 sera solidaire pour tous les Sarthois et tous les Territoires.

**Chef de file en matière d'action sociale et de solidarité**, le Département va mettre en œuvre en 2020 deux projets d'envergure dans ce domaine.

D'une part, conformément à nos engagements, notre **mutuelle départementale**, qui permettra à l'ensemble des Sarthois de souscrire une complémentaire santé solidaire. Ainsi, à compter du mois de mars, les plus fragiles pourront-ils bénéficier d'une couverture complémentaire médicale adaptée, à des tarifs avantageux, puisque négociés collectivement.

Cette année sera également marquée par le **lancement de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)** prévue pour le 1<sup>er</sup> juin prochain. Elle regroupera les personnels et les moyens jusqu'alors séparés qui travaillaient sur les sujets souvent connexes du handicap et des personnes âgées (qu'on retrouvait aussi aux Maillets et dans les circonscriptions d'action sociale).

Ce **nouveau guichet unique**, fondé sur la notion de parcours de vie, permettra à notre collectivité de mutualiser ses moyens dans un secteur qui constitue le cœur de son activité et de ses budgets. Mais la MDA garantira surtout aux Sarthois un accès aux droits facilité, une meilleure coordination des acteurs sociaux et une proximité renforcée.

Toujours à l'écoute des préoccupations de ses habitants, le Département lancera également en 2020 les études préparatoires à l'élaboration de son **nouveau plan de démographie médicale 2021-2023**.

Nouveauté également, nous apporterons notre soutien à hauteur de **200.000 euros au plan « territoires universitaires de santé », qui permettra sans doute de prendre en compte notre soutien supplémentaire à l'Université**. Celui-ci vise à accompagner et former au mieux les étudiants en milieu hospitalier au travers de la création de trois postes de chefs de clinique assistants et d'un poste de chef de clinique universitaire générale en Sarthe.

Mais **la solidarité départementale doit aussi passer par la prévention des risques**. C'est ainsi que notre collectivité s'est engagé pleinement dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, en insistant notamment sur la protection de l'enfance avec la mise en place de structures de prévention spécialisées ou encore la prévention des sorties « sèches » des jeunes majeurs avec les « contrats jeunes majeurs ».

Je pense également à notre volonté de **renforcer nos dispositifs d'insertion professionnelle pour tous les bénéficiaires du RSA**. Cette enveloppe de 77 millions d'euros, qui concerne 10982 foyers et 23900 bénéficiaires en Sarthe, nous avons voulu l'orienter vers le retour à l'emploi, qui est pour nous l'essence même du dispositif.

Ainsi, les dépenses consacrées spécifiquement au retour à l'emploi se montent – et je vous demande de noter ce chiffre - en Sarthe à 12% du montant de l'allocation, contre 8% en moyenne. Nous sommes donc beaucoup plus performants que beaucoup d'autres. Nous poursuivrons également notre politique volontariste en matière de clauses d'insertion sociale dans les marchés publics du département, qui ont permis de générer, là aussi bien meilleurs comparés à beaucoup d'autres, près de 80.000 heures de travail en 2019.

De la sorte, **60% des bénéficiaires du RSA accompagnés par les conseillers emploi du Département ont retrouvé un travail en 2019**. Voilà bien la preuve que le RSA, si souvent

décrié par ailleurs, peut fonctionner et obtenir des résultats dès lors que l'on fait en sorte de le rendre juste, équitable, dynamique et de ne pas se contenter de verser une allocation.

**L'exclusion contre laquelle nous luttons partout en Sarthe n'est pas limitée au champ économique et social. Elle se traduit aussi par la prise en compte d'une fracture qui peut être territoriale et numérique**, face à laquelle nous avons résolument décidé de lutter, au travers de programmes particulièrement ambitieux là encore.

Alors que **le déploiement du réseau Très Haut Débit se poursuit partout en Sarthe, avec déjà 10 opérateurs présents et 55000 prises ouvertes commercialement**, là aussi nous sommes le 1<sup>er</sup> Département des Pays de la Loire en matière de déploiement du réseau, c'est important de le rappeler. Mais, on ne peut pas se contenter de déployer, il est très important également de veiller au développement de tiers-lieux numériques – 220 aujourd'hui identifiés - en lien avec les acteurs locaux, contribuera également à désenclaver les territoires ruraux.

**De même le plan numérique collège, grand défi de cette mandature, sera également finalisé en 2020** : les 56 collèges sarthois, déjà tous raccordés à la fibre, se verront ainsi dotés d'équipements numériques modernes et adaptés à la pédagogie du secondaire.

Les réseaux publics départementaux ne se limitent pas au seul numérique puisque la Sarthe est l'un des deux départements de France (avec le Loiret) à être propriétaire de son réseau de distribution d'électricité. Ce sont près de 18,9 millions d'euros qui seront consacrés cette année à l'entretien de nos 19000 km de lignes électriques. En lien avec notre concessionnaire Enedis, nous continuerons notre **politique d'enfouissement des lignes**, afin de mieux sécuriser la distribution d'électricité en milieu rural, mais également de préserver le cadre de vie et le patrimoine. J'en profite pour expliquer que Le Mans a son propre système d'enfouissement.

### **3. Un budget qui protège le cadre de vie et l'environnement des Sarthois**

Ce budget 2020 veut protéger toujours plus le cadre de vie et l'environnement des Sarthois.

**Cette mission de défense de l'environnement et du patrimoine naturel sarthois, j'ai souhaité en faire un fil rouge – je devrai plutôt dire ce fil vert - de nos politiques publiques.**

Ainsi, le **développement durable** est-il désormais **partie prenante de l'ensemble des projets portés par notre collectivité**, notamment en ce qui concerne la construction ou la réhabilitation de nos bâtiments publics, comme les collèges ou les différents bâtiments des services du Département.

**En Sarthe, nous avons compris depuis longtemps que ce sont les initiatives au plus près du terrain qui permettent la prise en compte des enjeux aussi fondamentaux que ceux du développement durable.**

**Aussi, je vous propose de retenir plusieurs actions spécifiques, comme le déploiement des suivis écologiques, les opérations de sécurisation et de signalétique dans les 17 espaces naturels sensibles départementaux, notamment la Vallée de Misère, la Forêt de Brette-les-Pins et la Cavité des piliers à Luché-Pringé.** Je pense également à notre initiative de planter 1000 arbres supplémentaires - sur les délaissées de voiries départementales ou pour les collèges qui en feront la demande - afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

**Préserver la nature, c'est aussi anticiper et lutter contre les feux de forêts.** Le Département apportera ainsi son soutien à hauteur d'un million d'euros au déploiement d'un système de télésurveillance des massifs forestiers destiné à prévenir et à anticiper les incendies et leur propagation. C'est un élément important que j'ai souhaité mettre en œuvre, avec le soutien de la Communauté Urbaine du Mans, à hauteur de 40%.

Nous continuerons également à **promouvoir les comportements éco-responsables et la lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les collèges, en approfondissant notre démarche de « circuits courts », avec pour objectif d'atteindre 70% de produits locaux dans les repas servis à nos jeunes, mais aussi à ceux de nos aînés qui résident en EHPAD.

Ce **choix de l'approvisionnement local** s'inscrit dans une démarche plus vaste qui vise à la **promotion de l'agriculture sarthoise** et de ses 3634 exploitations. Plusieurs dispositifs d'aides à l'installation, à la transformation à la ferme, ainsi qu'à la reconstitution du bocage y contribuent, comme le fait également notre laboratoire départemental Inovalys, partenaire essentiel de nombreux producteurs. C'est près d'1,5 million d'euros que nous consacrerons cette année à ce secteur.

Le développement des territoires et de la ruralité passe aussi par **l'accompagnement au quotidien de l'ensemble des communes et intercommunalités.**

A ce titre, l'année 2020, là aussi nouveauté, sera marquée par la **création d'un Etablissement Public Foncier Local** commun, j'allais même dire mutuel, à la Mayenne et à la Sarthe, dans le même esprit de recherche de mutualisation.

Cet Etablissement permettra aux communes et aux intercommunalités de bénéficier d'un important effet de levier financier pour porter les projets fonciers et d'équipements qu'elles peinent parfois à mettre en œuvre.

Il s'agira d'un **outil déterminant pour l'aménagement du territoire, qui complétera l'offre de services proposée par le Département aux collectivités locales** par le biais par exemple du CAUE, de l'ATESART, de Sarthe Numérique et de Sarthe Habitat.

Nous continuerons par ailleurs à **soutenir financièrement les projets d'aménagement urbains des communes**, en accompagnant également le maintien des services publics de proximité par le biais du déploiement de maisons France Services.

#### **4. Un budget qui construit le futur de la Sarthe.**

Enfin, ce budget c'est un budget qui prépare le futur de la Sarthe.

Le dialogue avec les collectivités locales constituera l'un des moments-clefs de cette année 2020, avec **l'organisation par le Département des premières « Assises de la Sarthe », le 9 juin prochain.**

Elles réuniront, ici même, et rassembleront l'ensemble des élus sarthois afin que nous puissions **évoquer ensemble les perspectives qui s'offrent à nos territoires dans un contexte institutionnel, pour prendre un euphémisme, particulièrement évolutif.**

La préparation de la loi « 3D » - comme Décentralisation, Différenciation et Déconcentration - doit en effet nous inciter à réfléchir ensemble aux partages de compétences, aux coopérations et aux expérimentations que nous pourrions développer en commun, afin d'améliorer le quotidien des Sarthois.

Je vous invite donc dès à présent à nous retrouver au printemps prochain, en compagnie des nouvelles équipes municipales et intercommunales, pour débattre ensemble de l'avenir de notre Département.

**Mes chers collègues, nous fêterons cette année nos 230 ans, enfin plutôt les 230 ans de la création des Départements,** à l'instar des communes. Nous aurons l'occasion, en lien avec les autres Départements de France, de célébrer cet anniversaire tout au long de l'année, au travers de nombreuses initiatives.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 13 février, pour l'inauguration d'une grande exposition photo qui marquera le lancement de ce cycle d'évènements. Celui-ci nous donnera l'occasion de nous replonger dans l'histoire de notre collectivité, mais aussi de nous projeter dans le futur, ce qui est le plus important.

**Le futur de la Sarthe, ce sont les jeunes générations, pour lesquelles notre collectivité agit à hauteur de 41 millions d'euros, dont plus de 28 millions en investissement.**

Aux sept collèges inaugurés à la rentrée de septembre dernier succédera **un nouveau cycle de restructuration** qui concernera notamment 7 autres collèges le Petit-Versailles à La Flèche, les Quatre-Vents au Lude, Belle-View à Loué et Jules-Ferry à Saint-Calais.

Au quotidien, nous poursuivrons **notre programme d'entretien des bâtiments** et maintiendrons à un niveau résolument accessible le prix des repas dans nos cantines.

Le Département accompagnera également **l'engagement citoyen** de ses jeunes en apportant son soutien à l'extension du dispositif de la sécurité civile au collège Simone-Veil de Sablé et aux collèges Joséphine-Baker et Costa-Gavras du Mans. Et je le signale, qui fonctionnent très bien.

Par le biais de ses investissements en faveur de la jeunesse et de l'éducation, le Conseil départemental participe donc à construire le futur de notre Département. Mais comme nous le rappelait Victor Hugo, « *le futur est une porte, mais le passé en est la clef* ».

**Notre futur s'inscrit donc dans une histoire et un patrimoine à la fois riches et foisonnants, qui constituent l'un de nos biens les plus précieux.**

Les mettre en valeur et les faire connaître au plus grand nombre, c'est aussi la mission de notre collectivité. Avec **près de 16 millions d'euros consacrés à la culture, au patrimoine, au sport et à l'enseignement supérieur**, le Conseil départemental continue à s'impliquer fortement en ces domaines.

Ici encore, la mutualisation des politiques publiques sera de mise, mutualisation, afin d'en faire bénéficier le plus grand monde. Nous associerons la pratique amateur et le réseau d'enseignement artistique départemental aux manifestations les plus prestigieuses organisées par notre collectivité. Ainsi, des élèves musiciens et des orchestres étudiants seront invités à travailler avec des ensembles professionnels de haut niveau qui participent au Festival de l'Epau, avant de les rejoindre sur scène.

La promotion de la culture, c'est aussi **faire découvrir aux Sarthois leur patrimoine de proximité**, celui du coin de la rue ou du cœur du village. 2020 sera l'occasion de leur faire connaître les trésors picturaux que renferment les églises sarthoises, dont le Département contribue chaque année à l'entretien et la restauration, avec une exposition absolument exceptionnelle sur la peinture du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Je ne reviendrai pas sur notre **soutien historique et particulièrement diversifié au sport sarthois**, aux clubs d'élite que sont le MSB et Le Mans FC à la pratique du sport pour tous, au travers de nos aides aux équipements sportifs et soutien aux clubs amateurs.

L'année qui s'annonce verra également l'entrée dans sa phase active de notre **programme d'itinérance départementale, avec le début des travaux des voies vertes** sur le tronçon Montval-sur-Loir / Bessé-sur-Braye.

Pour mémoire, ce sont 80 km de voies vertes qui sont aujourd'hui programmés sur le territoire sarthois – pour lesquels je viens d'avoir confirmation d'une aide substantielle du Conseil régional - qui compléteront les 420 km d'itinéraires cyclables déjà proposés.

2020 sera également synonyme du **lancement de l'identité de marque commune** aux Départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, **en matière de tourisme fluvial. Une source d'inspiration pour beaucoup d'autres collectivités.**

Enfin, dans l'optique de développer un **tourisme toujours plus proche de la nature et respectueux de l'environnement**, nous valoriserons également les itinéraires pédestres et de trail dans le courant de l'année.

Cette **mobilité durable doit évidemment s'inclure dans une réflexion globale sur « les » mobilités à l'échelle de l'ensemble de notre Département.**



Naturellement, celle-ci doit d'abord se concevoir au travers des flux liés à l'activité et au travail, des grands centres urbains aux zones rurales. Mais cette mobilité doit être aussi sociale, humaine et respectueuse de l'environnement. Elle ne doit pas délaisser les dessertes transversales. Elle doit au contraire privilégier les déplacements de proximité et s'intéresser aux solutions innovantes.

**Cette question des mobilités, même si la compétence nous a partiellement échappé avec la loi NOTRe, constituera l'un des enjeux des années à venir.** Elle fera l'objet d'un débat lors des Assises de la Sarthe. Elle est dès à présent au cœur des préoccupations du Conseil départemental.

**Avec 35,1 millions d'euros consacrés aux infrastructures routières,** notre Département mènera à bien ses projets structurants avec la création de créneaux de dépassements sur la RD357, la réalisation du passage tant attendu sous le giratoire de l'Océane ou encore le giratoire de Montaillé ou la route de Laval.

Important :

Nous augmenterons notre **programme d'aide à la voirie communale**. Beaucoup de collectivités comptent sur nous et nous continueront d'agir en faveur de la sécurité routière avec la suppression du passage à niveau de Rouëssé-Vassé, la réalisation de giratoires sur des carrefours jugés dangereux et l'entretien quotidien des routes départementales.

**Ces efforts en matière de sécurité passive, c'est comme ça qu'on les appelle, s'accompagneront, comme nous nous y étions engagés, du retour à la limitation à 90 km/h** de la vitesse sur les 900 km de routes départementales classées 1A+ et 1A. Une décision prise à l'unanimité mais nous aurons quelques échanges.

En ce sens, j'ai demandé au Préfet de convoquer la commission locale de la sécurité routière, dont l'avis consultatif est requis avant que nous puissions mettre en œuvre notre décision.

Mes chers collègues, **oui, nous tenons nos engagements.**

Nous les tenons en matière financière, en vous présentant **un budget sain et équilibré**. Fabien Lorne, dans quelques instants, nous présentera les grandes lignes économiques et comptables.

Nous tenons nos engagements en matière de politiques publiques, en **respectant nos missions et les objectifs** fixés par notre projet stratégique.

Nous les tenons auprès des Sarthoises et des Sarthois, en leur **assurant au quotidien des services qui allient la qualité à la proximité.**

**Il y a cinq ans, alors que les affres de la loi NOTRe s'abattaient sur les Départements, la Sarthe a refusé de la considérer comme une fatalité.**

**Nous avons résolument décidé de faire face à l'adversité et d'assumer nos responsabilités, et pour paraphraser Georges Bernanos : nous avons décidé de ne pas subir l'avenir, mais de le faire !**

**C'est dans cet esprit que je vous invite à débattre durant ces deux jours pour dessiner et construire ensemble l'avenir de notre Département.**

Je vous remercie de votre attention.